



## **Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu**

tenue le 2019

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

Note : Depuis que le Maire résume de façon très satisfaisante sans le « Saint-Marc...Quoi? » le contenu des rencontres du conseil, nous nous limiterons à ne rapporter que les dépenses significatives, les rapports d'activités des élus ainsi que le résumé des questions des citoyens et les réponses apportées.

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 275 851 \$ dont :
  - 1.1 + 6324 \$ pour l'entretien des pelouses et plate-bandes (Gemme La Pelouse),
  - 1.2 + 1692 \$ pour le service animalier (Centre animalier Pierre-de-Saurel),
  - 1.3 + 28 859 \$ à Sanivac pour la vidange des fosses septiques
  - 1.4 et 1282 \$ à la librairie Citation pour l'achat de volumes à la bibliothèque municipale.
- 2 Rapport des activités des élus
  - 2.1 Une demande a été faite pour renommer l'ancien couvent (bâtiment intégré à l'école des Trois-Temps) « Pavillon Virginie Blanchard ».
  - 2.2 Un contact a été établi avec le COVABAR au sujet de la protection de la berge et du chevalier cuivré au niveau de l'ancien site de l'Escale. Il semble que la demande de la municipalité au MTQ d'aménager une dérivation provisoire puisse recevoir une réponse positive.
  - 2.3 Un conseiller ayant participé au congrès annuel de la FQM en fin septembre fait un bref rapport des activités. Des conférences et causeries très profitables aux élus municipaux présents au nombre d'environ 1800. Le congrès permet aux élus du Québec des échanges et des partages profitables de situations et d'expériences. La FQM fera une demande unanime au gouvernement pour réduire à 50% (vs 53% actuellement) du coût global de la facture des services de la SQ la somme exigée des municipalités à ce chapitre.
  - 2.4 Le projet MADA sera bientôt remis sur les rails.

2.5 La prochaine rencontre du CCE aura lieu le 28 octobre.

2.6 Le CCU a étudié trois dossiers de construction, d'agrandissement et de dérogation mineure.

2.7 Le Maire fait état d'une enrichissante conférence de M. Claude Villeneuve (Professeur au département des sciences fondamentales à l'Université du Québec à Chicoutimi) sur les changements climatiques qui a été donnée lors du congrès de la FQM à laquelle il a assisté et qui l'a sérieusement impressionné.

### 3 QUESTIONS DES CITOYENS ET RÉPONSES DES ÉLUS

3.1 Une citoyenne s'informe de la pertinence d'entraver la circulation à la sortie du village vers Beloeil pour préserver le chevalier cuivré qui a d'autres aires de reproduction alors qu'il y a quelques années le MTQ a complètement chamboulé l'environnement aquatique du même lieu en supprimant le quai où était amarré le bateau l'Escale. Cette intervention suscite de nombreux commentaires relatifs à la protection des espèces menacées qui, aux dires de certains participants, ne seraient pas aussi menacées qu'on l'affirme. Cette discussion amène la citoyenne à aborder le sujet de la surabondance de coccinelles asiatiques ces jours-ci, problème auquel il ne semble pas y avoir de solution.

3.2 À propos du ramassage des feuilles mortes, on signale qu'il ne peut se faire en même temps que celui des matières organiques parce que l'usine de biométhanisation ne peut les traiter. Il faut par ailleurs ensacher les feuilles pour une cueillette distincte parce que souvent des déchets étaient dissimulés en dessous et les contaminaient, empêchant ainsi leur compostage.

3.3 Suite à la suggestion d'un citoyen faite il y a plusieurs mois au sujet de la collecte des bouteilles et du verre dans un bac municipal spécifique plutôt que lors de la cueillette régulière, le Maire répond que le sujet a été transféré au CCE qui devrait se pencher sur la question et bientôt soumettre une recommandation aux membres du conseil municipal.

3.4 Un citoyen revient sur une proposition faite par un ou des candidats lors de la campagne électorale municipale de 2017. Certains proposaient de consacrer une partie du budget annuel à des initiatives provenant des citoyens (budget participatif). Une telle mesure, qu'on retrouve dans plusieurs budgets de municipalités voisines par ailleurs, inciterait certainement plus de contribuables à s'impliquer davantage dans la vie municipale et à exercer une créativité sociale qui pallierait à une inertie regrettable. Le conseil répond qu'il va se pencher sur cette suggestion.

3.5 Un citoyen demande ce que la municipalité prévoit comme plan d'action en regard de l'urgence climatique après avoir adopté au début de 2019 la Déclaration d'urgence climatique (DUC) par laquelle les élus s'engageaient à prendre des mesures concrètes visant à réduire l'impact des activités municipales sur le climat. À titre d'illustration de son propos, il revient à une suggestion faite jadis à l'intérieur du CCE d'envisager une transition conjointe (Municipalité, Fabrique paroissiale et Commission scolaire) vers la géothermie pour chauffer et climatiser tous les édifices « publics » de la municipalité : complexe municipal, presbytère,

église et école. Les coûts engendrés seraient bien entendu très élevés mais ceux provoqués par le réchauffement planétaire le seraient encore plus. Il faut prendre des mesures radicales immédiatement sinon les coûts seront astronomiques quand les dégâts se produiront. À propos du plan d'action, les élus vont y réfléchir au cours de leurs prochaines assemblées en caucus.

#### Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MTQ :	Ministère du transport du Québec
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec
UMQ :	Union des municipalités du Québec